SDIS28
EURE ET LOIR

Année 2012
N° 2012 - 3

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

(Article R 1424-17 du code général des collectivités territoriales)

Édition du 20/02/2012

Sommaire du recueil des actes administratifs N° 2012 - 3

Les annexes mentionnées dans les extraits de délibérations sont consultables à la direction du service départemental d'incendie et de secours d'Eure-et-Loir.

Bureau du 10/02/12

B 2012 – 06 : Approbation de compte-rendu 3
B 2012 – 07 : Liste des marchés conclus en 2011 4
LISTE DES MARCHES CONCLUS EN 2011 5
B 2012 – 08 : Marché 2011-004 « Fourniture d'oxygène médical et location des contenants » 7
B 2012 – 09 : Défense des intérêts du SDIS devant la cour administrative d'appel de Nantes : conseil départemental de l'ordre des infirmiers d'Eure-et-Loir c/ SDIS 8
Réf. : SPV - 2012 – 115 : Réengagement 10
Réf. : SPV - 2012 – 116 : Aptitude 11
Réf. : SPV - 2012 – 117 : Réengagement 12
Réf. : SPV - 2012 – 118 : Réengagement 13
Réf. : SPV - 2012 – 119 : Résiliation d'engagement 14
Réf. : SPV - 2012 – 120 : Réengagement 15
Réf. : SPV - 2012 – 136 : Nomination 16
2012-041-0001 : CMIC 17

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU

B 2012 – 06 : Approbation de compte-rendu

Réunion du 10 février 2012

Le bureau du service départemental d'incendie et de secours, régulièrement convoqué le 3 février 2012, s'est réuni le 10 février 2012, au SDIS, 7 rue Vincent Chevard à CHARTRES, sous la présidence de M. Albéric de MONTGOLFIER, président du conseil d'administration.

Etaient présents avec voix délibérative :
M. de Montgolfier, M. Gaboriau, ~~M. Garnier~~, M. Jaulneau, ~~M. Boisard~~

Le bureau, à l'unanimité, approuve le compte rendu de la réunion du bureau du 27 janvier 2012.

Le président du conseil d'administration,

Albéric de MONTGOLFIER

Certifiée exécutoire
compte tenu de la transmission en préfecture le : 14/02/2012
et de la publication dans le recueil n° 2012-3 le : 20/02/2012

Pour le président et par délégation,

Colonel Dominique VANDENHOVE

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU

B 2012 – 07 : Liste des marchés conclus en 2011

Réunion du 10 février 2012

Le bureau du service départemental d'incendie et de secours, régulièrement convoqué le 3 février 2012, s'est réuni le 10 février 2012, au SDIS, 7 rue Vincent Chevard à CHARTRES, sous la présidence de M. Albéric de MONTGOLFIER, président du conseil d'administration.

Etaient présents avec voix délibérative :
M. de Montgolfier, M. Gaboriau, ~~M. Garnier~~, M. Jaulneau, ~~M. Boisard~~

Le bureau, à l'unanimité, conformément à l'arrêté du 21 juillet 2011, pris en application de l'article 133 du code des marchés publics issu du décret 2006-975 du 1er août 2006 :

- **prend acte de la liste des marchés conclus en 2011 pour des montants supérieurs à 20 000 € HT jointe,**
- **prend acte que cette liste sera publiée avant le 31 mars 2012 sous forme d'un affichage devant les locaux de la direction du SDIS,**
- **prend acte qu'une publication complémentaire sera effectuée avant le 31 mars 2012 dans le recueil des actes administratifs du SDIS n° 2012-3.**

Le président du conseil d'administration,

Albéric de MONTGOLFIER

Certifiée exécutoire
compte tenu de la transmission en préfecture le : 14/02/2012
et de la publication dans le recueil n° 2012-3 le : 20/02/2012

Pour le président et par délégation,

Colonel Dominique VANDENHOVE

LISTE DES MARCHES CONCLUS EN 2011

OBJET			NOM DU TITULAIRE	CODE POSTAL	VILLE	MONTANT HT EN EUROS	DATE NOTIFICATION
FOURNITURES							
MARCHES SUPERIEURS A 20 000 € HT ET INFERIEURS A 90 000 € HT							
Achat de 150 à 183 Casques F2X-TREM			SOMATICO	76824	MONT SAINT AIGNAN	20 679,31 €	16/08/2011
Achat de 17 à 20 groupes électrogènes			SOCIETE L'HERMITE	28600	LUISANT	22 000,00 €	01/07/2011
Achat de produits d'entretien et d'hygiène	lot 2	Produits et matériels d'entretien	SOCIETE RAYNAUD SAS	14102	LIZIEUX	25 000,00 €	04/04/2011
Achat d'un appareil modulable de monitorage-défibrillateur			WEINMANN SAS	91430	IGNY	25 809,25 €	25/11/2011
Achat de vestiaires doubles pour SP			ACIAL SAS	41110	SAINT-AIGNAN	26 460,00 €	18/07/2011
Achat de gants nitriles			SAS PLG GRAND OUEST	29334	QUIMPER	26 910,00 €	04/07/2011
Achat de 5 à 7 palans de levage électriques à chaîne			EUROPODIUM SAS	67190	GRESSWILLER	28 610,18 €	27/12/2011
Achat de fumigènes			GALLIN SAS	01700	BEYNOST	29 091,00 €	13/10/2011
Achat d'émetteurs récepteurs analogiques mobiles dans la bande des 80 MHz			SOCIETE SYSOCO	69673	BRON	30 000,00 €	03/10/2011
Achat d'équipements de transmission ANTARES	lot 7	Adaptateurs de véhicules Booster	SOCIETE TPL	24200	SARLAT	40 000,00 €	10/10/2011
Achat de draps à usage unique			ABENA FRANTEX	60180	NOGENT SUR OISE	40 537,50 €	22/08/2011
Achat de produits d'entretien et d'hygiène	lot 1	Produits d'hygiène (ouaterie)	ATELIERS DE PROVENCE	13470	CARNOUX EN PROVENCE	55 000,00 €	04/04/2011
Fourniture, raccordement et contrôle de mesures de 2 à 4 dispositifs embarqués d'exploitation simultanée de terminaux ANTARES pour les véhicules poste de commandement du SDIS 28			SOCIETE KATHREIN France	91370	VERRIERES LE BUISSON	74 610,79 €	28/11/2011
Achat d'équipements de transmission ANTARES	lot 1	Portatifs radio Tetrapol TPH 700	SOCIETE TPL	24200	SARLAT	80 000,00 €	10/10/2011
Achat de 50 TEMPO 100 avec relais coaxial, boîtier, connectiques (35 II 8 Systel)			SYSTEL	17442	AYTRE CEDEX	80 000,00 €	03/08/2011
Achat de 2 équipements pour véhicules de secours routier			HYDRAM	69720	SAINT BONNET DE MURE	83 800,00 €	22/04/2011

MARCHES SUPERIEURS A 90 000 € HT ET INFERIEURS A 193 000 € HT							
MARCHES SUPERIEURS A 193 000 € HT							
Fourniture et installation de 5 équipements pour VSAV			SOCIETE TIB	28270	BREZOLLES	289 000,00 €	01/08/2011
Fourniture de bottes incendie multi usages pour sapeurs-pompiers			SOCIETE BOCHE	79300	SAINT SAUVEUR	minimum : 36 000 HT sans maximum	01/12/2011
Fourniture d'habillement pour sapeurs pompiers	lot 4	Chaussures basses noires, escarpins noirs, boots noires	Société BOCHE	79300	SAINT SAUVEUR	sans mini ni maxi	22/08/2011
SERVICES							
MARCHES SUPERIEURS A 20 000 € HT ET INFERIEURS A 90 000 € HT							
Restauration du personnel en réunion/formation 2012 - 2013 (art 30)	lot 2	CHARTRES - restauration les midis le samedi	LE RELAX	28600	LUISANT	24 552,00 €	29/12/2011
Restauration du personnel en réunion/formation 2012 - 2013 (art 30)	lot 5	NOGENT LE ROTROU - restauration les midis le samedi	BAR GRILL DE LA GARE	28400	NOGENT LE ROTROU	27 638,00 €	30/12/2011
Remplacement de liaisons permettant un raccordement à la commutation du réseau INPT par faisceau hertzien			SYSTEL	17442	AYTRE	40 314,00 €	18/11/2011
Migration en version gestion par équipe de l'ensemble du parc de consoles @CIS et acquisition d'un module console @CIS complet			SYSTEL	17442	AYTRE	42 565,00 €	20/09/2011
Formations en bureautique			SCRIBTEL	45000	ORLEANS	44 000,00 €	27/09/2011
Formations service informatique			ORSYS	92044	PARIS LA DEFENSE	44 999,00 €	04/08/2011
Prestation de vérification des moyens élévateurs et de leurs accessoires			BUREAU VERITAS	28000	CHARTRES	45 000,00 €	01/04/2011
Acquisition de fournitures, de matériels et services interfacés avec le système d'alerte du SDIS 28			SYSTEL	17442	AYTRE	46 493,50 €	27/09/2011
Restauration du personnel en réunion/formation 2012 - 2013 (art 30)	lot 9	DREUX - restauration les midis en semaine	LA GENDARMERIE	28104	DREUX	62 280,00 €	30/12/2011
MARCHES SUPERIEURS A 90 000 € HT ET INFERIEURS A 193 000 € HT							
MARCHES SUPERIEURS A 193 000 € HT							
Assistance technique pour l'administration, l'exploitation et la maintenance de systèmes et réseaux			TIBCO SERVICES	44860	SAINT AIGNAN DE GRAND LIEU	1 800 000,00 €	11/03/2011

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU

B 2012 – 08 : Marché 2011-004 « Fourniture d'oxygène médical et location des contenants »

Réunion du 10 février 2012

Le bureau du service départemental d'incendie et de secours, régulièrement convoqué le 3 février 2012, s'est réuni le 10 février 2012, au SDIS, 7 rue Vincent Chevard à CHARTRES, sous la présidence de M. Albéric de MONTGOLFIER, président du conseil d'administration.

Etaient présents avec voix délibérative :
M. de Montgolfier, M. Gaboriau, ~~M. Garnier~~, M. Jaulneau, ~~M. Boisard~~

Vu l'avis d'appel public à la concurrence envoyé à la publication le 9 novembre 2011 et les choix effectués par la commission d'appel d'offres réunie le 9 février 2012,
le bureau approuve les choix de la commission d'appel d'offres et décide d'autoriser le président ou son représentant à signer le marché à bons de commandes, sans minimum, ni maximum, avec la société LINDE HEALTHCARE, pour une durée de quatre ans à compter de sa notification au titulaire.
L'option facultative proposée par la société LINDE HEALTHCARE est retenue.

Le président du conseil d'administration,

Albéric de MONTGOLFIER

Certifiée exécutoire
compte tenu de la transmission en préfecture le : 14/02/2012
et de la publication dans le recueil n° 2012-3 le : 20/02/2012

Pour le président et par délégation,

Colonel Dominique VANDENHOVE

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU

B 2012 – 09 : Défense des intérêts du SDIS devant la cour administrative d'appel de Nantes : conseil départemental de l'ordre des infirmiers d'Eure-et-Loir c/ SDIS

Réunion du 10 février 2012

Le bureau du service départemental d'incendie et de secours, régulièrement convoqué le 3 février 2012, s'est réuni le 10 février 2012, au SDIS, 7 rue Vincent Chevard à CHARTRES, sous la présidence de M. Albéric de MONTGOLFIER, président du conseil d'administration.

Etaient présents avec voix délibérative :
M. de Montgolfier, M. Gaboriau, ~~M. Garnier~~, M. Jaulneau, ~~M. Boisard~~

Le bureau, à l'unanimité :
- **autorise le président à agir en appel auprès des juridictions administratives suite au jugement du tribunal administratif d'Orléans en date du 8 décembre 2011,**
- **autorise le président à solliciter un sursis à exécution du jugement du tribunal administratif d'Orléans en date du 8 décembre 2011.**

Le président du conseil d'administration,

Albéric de MONTGOLFIER

Certifiée exécutoire
compte tenu de la transmission en préfecture le : 14/02/2012
et de la publication dans le recueil n° 2012-3 le : 20/02/2012

Pour le président et par délégation,

Colonel Dominique VANDENHOVE

Arrêtés

SDIS28
EURE ET LOIR

Chartres, le 27 janvier 2012

Le préfet d'Eure-et-Loir
Chevalier de l'ordre national du mérite

Le président du conseil d'administration
du service départemental d'incendie et de secours

DIRECTION
Pôle ressources humaines
Groupement des ressources humaines
Service sapeurs-pompiers volontaires

Réf. : SPV - 2012 – 115 : Réengagement

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 1424-1 et suivants et R 1424-1 et suivants ;

Vu le décret n° 99-1039 du 10 décembre 1999 modifié relatif aux sapeurs-pompiers volontaires ;

Vu la date du premier engagement quinquennal de Dominique SEIGNEURET au corps départemental de sapeurs-pompiers d'Eure-et-Loir (centre d'intervention de Saint-Avit-les-Guespières) ;

Sur proposition du directeur départemental des services d'incendie et de secours, chef de corps ;

arrêtent

Article 1 - À compter du **13 février 2012**, le sapeur **Dominique SEIGNEURET** (matricule n°1443), sapeur-pompier volontaire, né le 18 août 1961 à Illiers-Combray (28), est réengagé pour une nouvelle période de cinq ans au corps départemental de sapeurs-pompiers d'Eure-et-Loir (chef du centre d'intervention de Saint-Avit-les-Guespières).

Article 2 - Le directeur départemental des services d'incendie et de secours, chef de corps, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui, conformément aux articles R 421-1 à 4 du code de justice administrative, peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification.

Article 3 - Ce présent arrêté sera publié aux recueils des actes administratifs de la préfecture et du service départemental d'incendie et de secours.

Le président, **Le préfet,**

Albéric de MONTGOLFIER **Lionel BEFFRE**

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS D'EURE-ET-LOIR
DIRECTION – 7, rue Vincent Chevard – 28000 Chartres – Tél. : 02 37 91 88 88 – Fax : 02 37 34 21 47 – www.sdis28.fr

SDIS28
EURE ET LOIR

Chartres, le 27 janvier 2012

Le préfet d'Eure-et-Loir
Chevalier de l'ordre national du mérite

Le président du conseil d'administration
du service départemental d'incendie et de secours

DIRECTION
Pôle ressources humaines
Groupement des ressources humaines
Service sapeurs-pompiers volontaires

Réf. : SPV - 2012 – 116 : Aptitude

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 1424-1 et suivants et R 1424-1 et suivants ;

Vu le décret n° 99-1039 du 10 décembre 1999 modifié relatif aux sapeurs-pompiers volontaires ;

Vu l'arrêté du 6 mai 2000 modifié fixant notamment les conditions d'aptitude médicale des sapeurs-pompiers volontaires ;

Vu l'arrêté n° SPV-2010-445 du 2 avril 2010, prononçant l'aptitude avec restriction (hors incendie) de Bernadette VASSORT, à l'infirmerie départementale, à compter du 5 mars 2010 ;

Vu l'avis du 22 décembre 2011 du médecin commandant Gérard ROUSSEL ;

Sur proposition du directeur départemental des services d'incendie et de secours, chef de corps ;

arrêtent

Article 1 - L'infirmière **Bernadette VASSORT** (matricule n° 880), née le 1er novembre 1954 à Chartres (28), sapeur-pompier volontaire au corps départemental des sapeurs-pompiers d'Eure-et-Loir (infirmerie départementale), est médicalement apte à toutes les missions à compter du **22 décembre 2011**.

Article 2 - Le directeur départemental des services d'incendie et de secours, chef de corps, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui, conformément aux articles R 421-1 à 4 du code de justice administrative, peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification.

Article 3 - Ce présent arrêté sera publié aux recueils des actes administratifs de la préfecture et du service départemental d'incendie et se secours.

Le président, **Le préfet,**

Albéric de MONTGOLFIER **Lionel BEFFRE**

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS D'EURE-ET-LOIR
DIRECTION – 7, rue Vincent Chevard – 28000 Chartres – Tél. : 02 37 91 88 88 – Fax : 02 37 34 21 47 – www.sdis28.fr

Chartres, le 27 janvier 2012

Le préfet d'Eure-et-Loir
Chevalier de l'ordre national du mérite

Le président du conseil d'administration
du service départemental d'incendie et de secours

DIRECTION

Pôle ressources humaines

Groupement des ressources humaines

Service sapeurs-pompiers volontaires

Réf. : SPV - 2012 – 117 : Réengagement

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 1424-1 et suivants et R 1424-1 et suivants ;

Vu le décret n° 99-1039 du 10 décembre 1999 modifié relatif aux sapeurs-pompiers volontaires ;

Vu la date du premier engagement quinquennal de Bernard RIVOAL au corps départemental de sapeurs-pompiers d'Eure-et-Loir (pôle santé et secours médical) ;

Sur proposition du directeur départemental des services d'incendie et de secours, chef de corps ;

arrêtent

Article 1 - À compter du **1er février 2012**, le médecin capitaine **Bernard RIVOAL** (matricule n° 1194), sapeur-pompier volontaire, né le 1er août 1958 à Paimpol (22), est réengagé pour une nouvelle période de cinq ans au corps départemental de sapeurs-pompiers d'Eure-et-Loir (pôle santé et secours médical).

Article 2 - Le directeur départemental des services d'incendie et de secours, chef de corps, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui, conformément aux articles R 421-1 à 4 du code de justice administrative, peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification.

Article 3 - Ce présent arrêté sera publié aux recueils des actes administratifs de la préfecture et du service départemental d'incendie et de secours.

Le président, **Le préfet,**

Albéric de MONTGOLFIER **Lionel BEFFRE**

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS D'EURE-ET-LOIR

DIRECTION – 7, rue Vincent Chevard – 28000 Chartres – Tél. : 02 37 91 88 88 – Fax : 02 37 34 21 47 – www.sdis28.fr

Chartres, le 27 janvier 2012

Le préfet d'Eure-et-Loir
Chevalier de l'ordre national du mérite

Le président du conseil d'administration
du service départemental d'incendie et de secours

DIRECTION

Pôle ressources humaines

Groupement des ressources humaines

Service sapeurs-pompiers volontaires

Réf. : SPV - 2012 – 118 : Réengagement

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 1424-1 et suivants et R 1424-1 et suivants ;

Vu le décret n° 99-1039 du 10 décembre 1999 modifié relatif aux sapeurs-pompiers volontaires ;

Vu la date du premier engagement quinquennal de Didier ROUSSEAU au corps départemental de sapeurs-pompiers d'Eure-et-Loir (centre de secours de Thiron Gardais) ;

Sur proposition du directeur départemental des services d'incendie et de secours, chef de corps ;

arrêtent

Article 1 - À compter du **1er février 2012**, le lieutenant **Didier ROUSSEAU** (matricule n° 1230), sapeur-pompier volontaire, né le 26 février 1959 à Nogent-le-Rotrou (28), est réengagé pour une nouvelle période de cinq ans au corps départemental de sapeurs-pompiers d'Eure-et-Loir (chef du centre de secours de Thiron Gardais).

Article 2 - Le directeur départemental des services d'incendie et de secours, chef de corps, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui, conformément aux articles R 421-1 à 4 du code de justice administrative, peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification.

Article 3 - Ce présent arrêté sera publié aux recueils des actes administratifs de la préfecture et du service départemental d'incendie et de secours.

Le président, **Le préfet,**

Albéric de MONTGOLFIER **Lionel BEFFRE**

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS D'EURE-ET-LOIR

DIRECTION – 7, rue Vincent Chevard – 28000 Chartres – Tél. : 02 37 91 88 88 – Fax : 02 37 34 21 47 – www.sdis28.fr

Chartres, le 27 janvier 2012

Le préfet d'Eure-et-Loir
Chevalier de l'ordre national du mérite

Le président du conseil d'administration
du service départemental d'incendie et de secours

DIRECTION

Pôle ressources humaines

Groupement des ressources humaines

Service sapeurs-pompiers volontaires

Réf. : SPV - 2012 – 119 : Résiliation d'engagement

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 1424-1 et suivants et R 1424-1 et suivants ;

Vu le décret n° 99-1039 du 10 décembre 1999 modifié relatif aux sapeurs-pompiers volontaires ;

Vu la demande de résiliation d'engagement au corps départemental de sapeurs-pompiers d'Eure-et-Loir présentée le 28 novembre 2011, par Laure BOUZEREAU ;

Vu l'avis du 2 décembre 2011 du chef du pôle santé et secours médical ;

Sur proposition du directeur départemental des services d'incendie et de secours, chef de corps ;

arrêtent

Article 1 - La demande de résiliation d'engagement de l'infirmière **Laure BOUZEREAU** (matricule n° 6335), née le 12 septembre 1975 à Nice (06), sapeur-pompier volontaire au corps départemental de sapeurs-pompiers d'Eure-et-Loir (infirmerie départementale), est acceptée à compter du **2 décembre 2011** (pour régularisation). De ce fait, l'intéressée est rayée des contrôles du corps à cette même date.

Article 2 - Le directeur départemental des services d'incendie et de secours, chef de corps, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui, conformément aux articles R 421-1 à 4 du code de justice administrative, peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification.

Article 3 - Ce présent arrêté sera publié aux recueils des actes administratifs de la préfecture et du service départemental d'incendie et se secours.

Le président, **Le préfet,**

Albéric de MONTGOLFIER **Lionel BEFFRE**

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS D'EURE-ET-LOIR

DIRECTION – 7, rue Vincent Chevard – 28000 Chartres – Tél. : 02 37 91 88 88 – Fax : 02 37 34 21 47 – www.sdis28.fr

Chartres, le 27 janvier 2012

Le préfet d'Eure-et-Loir
Chevalier de l'ordre national du mérite

Le président du conseil d'administration
du service départemental d'incendie et de secours

DIRECTION

Pôle ressources humaines

Groupement des ressources humaines

Service sapeurs-pompiers volontaires

Réf. : SPV - 2012 – 120 : Réengagement

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 1424-1 et suivants et R 1424-1 et suivants ;

Vu le décret n° 99-1039 du 10 décembre 1999 modifié relatif aux sapeurs-pompiers volontaires ;

Vu la date du premier engagement quinquennal de Sébastien AGENIE au corps départemental de sapeurs-pompiers d'Eure-et-Loir (centre d'intervention de Baigneaux) ;

Sur proposition du directeur départemental des services d'incendie et de secours, chef de corps ;

arrêtent

Article 1 - À compter du **1er février 2012**, le sapeur **Sébastien AGENIE** (matricule n°4743), sapeur-pompier volontaire, né le 20 avril 1974 à Orléans (45), est réengagé pour une nouvelle période de cinq ans au corps départemental de sapeurs-pompiers d'Eure-et-Loir (centre d'intervention de Baigneaux).

Article 2 - Le directeur départemental des services d'incendie et de secours, chef de corps, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui, conformément aux articles R 421-1 à 4 du code de justice administrative, peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification.

Article 3 - Ce présent arrêté sera publié aux recueils des actes administratifs de la préfecture et du service départemental d'incendie et de secours.

Le président, **Le préfet,**

Albéric de MONTGOLFIER **Lionel BEFFRE**

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS D'EURE-ET-LOIR

DIRECTION – 7, rue Vincent Chevard – 28000 Chartres – Tél. : 02 37 91 88 88 – Fax : 02 37 34 21 47 – www.sdis28.fr

SDIS28
EURE ET LOIR

Chartres, le 3 février 2012

DIRECTION

Pôle ressources humaines

Groupement des ressources humaines

Service sapeurs-pompiers volontaires

Le préfet d'Eure-et-Loir
Chevalier de l'ordre national du mérite

Le président du conseil d'administration
du service départemental d'incendie et de secours

Réf. : SPV - 2012 – 136 : Nomination

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 1424-1 et suivants et R 1424-1 et suivants ;

Vu le décret n° 99-1039 du 10 décembre 1999 modifié relatif aux sapeurs-pompiers volontaires ;

Vu la proposition du 15 décembre 2011, du chef du groupement territorial Sud, de nommer le sergent Jérémy BARRÉ, faisant fonction de chef du centre d'intervention d'Alluyes ;

Sur proposition du directeur départemental des services d'incendie et de secours, chef de corps ;

arrêtent

Article 1 - À compter du **31 décembre 2011**, le sergent **Jérémy BARRÉ** (matricule n° 2795) né le 25 octobre 1981 à Chartres (28) sapeur-pompier volontaire au corps départemental de sapeurs-pompiers d'Eure-et-Loir, n'est plus chargé des fonctions d'adjoint au chef de centre (centre d'intervention d'Alluyes).

Article 2 - À compter du **1er janvier 2012**, le sergent **Jérémy BARRÉ** (matricule n° 2795), né le 25 octobre 1981 à Chartres (28), est nommé faisant fonction de chef de centre (centre d'intervention d'Alluyes) au corps départemental de sapeurs-pompiers d'Eure et Loir.

Article 3 - Le directeur départemental des services d'incendie et de secours, chef de corps, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui, conformément aux articles R 421-1 à 4 du code de justice administrative, peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification.

Article 4 - Ce présent arrêté sera publié aux recueils des actes administratifs de la préfecture et du service départemental d'incendie et de secours.

Le président, **Le préfet,**

Albéric de MONTGOLFIER **Lionel BEFFRE**

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS D'EURE-ET-LOIR

DIRECTION – 7, rue Vincent Chevard – 28000 Chartres – Tél. : 02 37 91 88 88 – Fax : 02 37 34 21 47 – www.sdis28.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE D'EURE-ET-LOIR

SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS
TEL. : 02.37.91.88.88

2012-041-0001 : CMIC

LE PRÉFET D'EURE-ET-LOIR
Officier de l'Ordre National du Mérite

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 1424-1 et suivants et ses articles R 1424-1 et suivants ;

Vu l'arrêté ministériel du 23 mars 2006 fixant le guide national de référence relatif aux risques chimiques et biologiques ;

Sur proposition du directeur départemental des services d'incendie et de secours ;

ARRETE

Article 1er : Le lieutenant-colonel Vincent ALLARD, titulaire de l'unité de valeur RCH4, assure la fonction de conseiller technique départemental « risques chimiques » du corps départemental de sapeurs-pompiers d'Eure-et-Loir.

Article 2 : Pour l'année 2012, les sapeurs-pompiers du corps départemental de sapeurs-pompiers d'Eure-et-Loir titulaires de l'unité de valeur RCH4, et dont les noms suivent, assurent l'emploi de conseiller technique risques chimiques :

- Commandant Jean-Yves BEAULIEU	CSP Dreux
- Capitaine Jérôme FERRAGE	CSP Chartres
- Capitaine Rémi LADAME	Direction

Article 3 : Pour l'année 2012, les sapeurs-pompiers du corps départemental de sapeurs-pompiers d'Eure-et-Loir titulaires de l'unité de valeur RCH3 et dont les noms suivent, assurent l'emploi de chef de la CMIC :

- Lieutenant-colonel Francine VASSEUR	Direction
- Commandant Mickaël ACHARD	Direction
- Commandant Frédéric ALEXANDRE	Direction
- Commandant Sébastien SAQUET	Direction
- Capitaine Fabien LECUIROT	Direction
- Capitaine Patricia VANDENHOVE	Direction
- Commandant Jean-Paul QUIGNAUX	CSP Chartres
- Capitaine Didier HELOU	CSP Chartres
- Adjudant Frédéric GUILLON	CSP Chartres agglo

- Commandant Mickaël LECOQ	CSP Châteaudun	
- Capitaine Yves CATHERINOT	CSP Châteaudun	
- Lieutenant Pierre KEFELIAN	CSP Châteaudun	
- Capitaine Nicolas GICQUEL	CSP Dreux	
- Capitaine Jean-Baptiste DEPINOY	CSP Dreux	
- Adjudant-chef Philippe JEANNETEAU	CSP Dreux	
- Capitaine Erwan QUEAU	CSP Nogent le Rotrou	

Article 4 : Pour l'année 2012, les sapeurs-pompiers dont les noms suivent sont déclarés aptes à tenir l'emploi suivant :

*** Chef d'équipe reconnaissance**

- Lieutenant David PETIT	Direction	RCH1
- Lieutenant Romain SANCHEZ	Direction	RCH1
- Lieutenant Marine YVINEC	Direction	RCH1
- Lieutenant Emmanuel DUPONT	CSP Châteaudun	RCH1
- Adjudant-chef Gérard FOESSER	CSP Châteaudun	RCH1
- Adjudant-chef Bernard GUERIN	CSP Châteaudun	RCH1
- Sergent-chef Dominique GENDRON	CSP Châteaudun	RCH1
- Sergent Tony CORRET	CSP Châteaudun	RCH1
- Caporal-chef Francis BOULAY	CSP Châteaudun	RCH1
- Caporal-chef Nicolas BOULAY	CSP Châteaudun	RCH1
- Caporal Ludovic CHASSERAY	CSP Châteaudun	RCH1
- Caporal Ludovic GUDIN	CSP Châteaudun	RCH1
- Caporal Ludovic ROBERT	CSP Châteaudun	RCH1
- Caporal Sébastien SEGAS	CSP Châteaudun	RCH1
- Lieutenant Angélique CANDEL	CSP Chartres	RCH1
- Adjudant-chef Nadia BAILLY	CSP Chartres	RCH1
- Adjudant-chef Thierry MAURICE	CSP Chartres agglo	RCH1
- Sergent Cédric BIGNON	CSP Chartres	RCH1
- Sergent Fabrice DELEMAZURE	CSP Chartres	RCH1
- Sergent Laurent DOISNEAU	CSP Chartres	RCH1
- Sergent Sébastien GERAY	CSP Chartres	RCH1
- Sergent Christophe LEBLANC	CSP Chartres	RCH1
- Sergent Sylvain LOEILLET	CSP Chartres	RCH1
- Sergent Cédric MOINE	CSP Chartres	RCH1
- Sergent Emmanuel MOULIN	CSP Chartres	RCH1
- Sergent Loïc NICOLAS	CSP Chartres	RCH1
- Sergent Thomas PAGES	CSP Chartres	RCH1
- Sergent Aurélien POITRIMOL	CSP Chartres	RCH1
- Sergent Jean-Luc ROYER	CSP Chartres	RCH1
- Sergent Michel TROADEC	CSP Chartres	RCH1
- Sergent Clément VIGOUREUX	CSP Chartres	RCH1
- Caporal-chef Abdelfettah BATAL	CSP Chartres	RCH1
- Caporal-chef Ludovic BERNARD	CSP Chartres	RCH1
- Caporal-chef Yoan BOURDIER	CSP Chartres	RCH1
- Caporal-chef François COULON	CSP Chartres	RCH1
- Caporal-chef Stéphane PETIT	CSP Chartres	RCH1
- Caporal-chef Nicolas RUAUX	CSP Chartres	RCH1
- Caporal-chef Vincent TRUCHAN	CSP Chartres	RCH1
- Caporal Vincent ADAM	CSP Chartres	RCH1
- Caporal Cédric BITH	CSP Chartres	RCH1
- Caporal Geoffroy BOUDET	CSP Chartres	RCH1
- Caporal Julien BOURDON	CSP Chartres	RCH1
- Caporal Florian CHEMIN	CSP Chartres	RCH1
- Caporal Jonathan GUENARD	CSP Chartres agglo	RCH1
- Caporal Thomas RIGUET	CSP Chartres	RCH1
- Lieutenant Flavien BREGEON	CSP Dreux	RCH1
- Adjudant-chef Pascal CHERON	CSP Dreux	RCH1
- Adjudant-chef François FOULON	CSP Dreux	RCH1
- Adjudant-chef Laurent GAUBICHER	CSP Dreux	RCH1

- Adjudant-chef Daniel SUZANNE	CSP Dreux	RCH1
- Sergent-chef Ludovic BLOUET	CSP Dreux	RCH1
- Sergent-chef Mohamed RABAA	CSP Dreux	RCH1
- Sergent Harold LORIN	CSP Dreux	RCH1
- Caporal-chef Icham EL MESSAOUDI	CSP Dreux	RCH1
- Caporal-chef Thierry JUMEAU	CSP Dreux	RCH1
- Caporal-chef David LEVEAU	CSP Dreux	RCH1
- Caporal-chef Fabien LIBEAU	CSP Dreux	RCH1
- Caporal-chef Gérald RENOU	CSP Dreux	RCH1
- Caporal Jérémy HUCHET	CSP Dreux	RCH1
- Caporal Julien MENAGER	CSP Dreux	RCH1
- Adjudant-chef Dominique BOUCLE	CSP Nogent	RCH1
- Adjudant-chef Frédéric GUISLAIN	CSP Nogent	RCH1
- Adjudant-chef Didier LETANG	CSP Nogent	RCH1
- Adjudant Christian HARDY	CSP Nogent	RCH1
- Caporal-chef Frédéric CHARREAU	CSP Nogent	RCH1
- Caporal-chef Audric CHOPLAIN	CSP Nogent	RCH1
- Caporal-chef Franck FOUCAULT	CSP Nogent	RCH1
- Caporal-chef Christophe LEVIER	CSP Nogent	RCH1
- Caporal Julien AUGUSTE	CSP Nogent	RCH1
- Caporal Anaïs CHEMLA	CSP Nogent	RCH1
- Caporal Anthony DELAUNAY	CSP Nogent	RCH1
- Caporal Benoit RENOUST	CSP Nogent	RCH1
- Sapeur Nicolas MOELO	CSP Nogent	RCH1

*** Chef d'équipe d'intervention**

- Capitaine Alain LEBE	Direction	RCH2
- Lieutenant Robert ALEPEE	Direction	RCH2
- Lieutenant Gérard MIGNOT	Direction	RCH2
- Lieutenant Christophe POISSON	Direction	RCH2
- Lieutenant Pascal PRAT	Direction	RCH2
- Major Didier FAIPEUR	Direction	RCH2
- Major Bruno FERRON	Direction	RCH2
- Sergent-chef Nicolas BOGARD	Direction	RCH2
- Sergent-chef Emmanuel CHAUVEAU	Direction	RCH2
- Major Bruno ROGER	CSP Châteaudun	RCH2
- Adjudant-chef Pascal BULOIS	CSP Châteaudun	RCH2
- Adjudant Jean-Luc RIETZ	CSP Châteaudun	RCH2
- Sergent-chef Mario ALTISEN	CSP Châteaudun	RCH2
- Sergent-chef Mickaël BIENSANS	CSP Châteaudun	RCH2
- Sergent-chef Samuel BOISSEAU	CSP Châteaudun	RCH2
- Sergent-chef Jean-Marc DE OLIVEIRA	CSP Châteaudun	RCH2
- Sergent-chef Vincent LECOMTE	CSP Châteaudun	RCH2
- Sergent Anatole DEBART	CSP Châteaudun	RCH2
- Sergent Emmanuel DELAISSE	CSP Châteaudun	RCH2
- Sergent Hugues DUPONT	CSP Châteaudun	RCH2
- Sergent Sébastien MARCHAND	CSP Châteaudun	RCH2
- Caporal-chef Jean-Yves JOUIN	CSP Châteaudun	RCH2
- Caporal Sylvain BOURIETTE	CSP Châteaudun	RCH2
- Lieutenant José BELTRAO	CSP Chartres	RCH2
- Lieutenant Philippe PREVOTAT	CSP Chartres agglo	RCH2
- Major Yvon LE PRE	CSP Chartres	RCH2
- Adjudant-chef Yannick CLOSIER	CSP Chartres	RCH2
- Adjudant-chef Alain DESNOS	CSP Chartres	RCH2
- Adjudant-chef Alain GUILLEMENT	CSP Chartres	RCH2
- Adjudant-chef Fabrice LEBON	CSP Chartres	RCH2
- Adjudant-chef Alain QUERE	CSP Chartres	RCH2
- Adjudant-chef Gilles RABOUILLE	CSP Chartres	RCH2
- Adjudant Antonio DIAZ	CSP Chartres	RCH2
- Adjudant Richard EON	CSP Chartres	RCH2
- Adjudant Jimmy LATIMIER	CSP Chartres	RCH2
- Adjudant Mickaël MONTES	CSP Chartres	RCH2
- Adjudant Sébastien WYNS	CSP Chartres	RCH2

- Sergent-chef Karl BREARD	CSP Chartres	RCH2
- Sergent-chef Loïc CASSEGRAIN	CSP Chartres	RCH2
- Sergent-chef Loïc IMFELD	CSP Chartres	RCH2
- Sergent-chef Ludovic LECOIN	CSP Chartres	RCH2
- Sergent-chef Florent LESIEUR	CSP Chartres	RCH2
- Sergent-chef Philippe MARIGNY	CSP Chartres	RCH2
- S/C Stéphane MONTEIRO DA SILVA	CSP Chartres	RCH2
- Sergent Eric APPERT	CSP Chartres	RCH2
- Sergent Vincent BOUQUIN	CSP Chartres	RCH2
- Sergent Cyril LAYE	CSP Chartres	RCH2
- Sergent Ronan LECORDIER	CSP Chartres	RCH2
- Sergent Xavier PATUREAU	CSP Chartres	RCH2
- Sergent Fabien QUILLOU	CSP Chartres	RCH2
- Sergent Marc ROUSSEL	CSP Chartres	RCH2
- Caporal-chef Ivan MAURICE	CSP Chartres	RCH2
- Caporal-chef Jérôme NEE	CSP Chartres	RCH2
- Caporal-chef Ronan PELLETIER	CSP Chartres	RCH2
- Caporal-chef Arnaud POTELLE	CSP Chartres	RCH2
- Caporal-chef Jérôme PRIMAULT	CSP Chartres	RCH2
- Caporal-chef Dominique SCHAEFFER	CSP Chartres	RCH2
- Caporal-chef Alexandre TRIGUEL	CSP Chartres	RCH2
- Caporal Loïc GUILLEMENT	CSP Chartres	RCH2
- Caporal Pierre LADAME	CSP Chartres	RCH2
- Lieutenant Jennifer DAVID	CSP Dreux	RCH2
- Lieutenant Frédéric GATEAU	CSP Dreux	RCH2
- Adjudant-chef Alain CLEBANT	CSP Dreux	RCH2
- Adjudant-chef Alain FERNANDEZ	CSP Dreux	RCH2
- Adjudant-chef Pascal REBRIOUX	CSP Dreux	RCH2
- Adjudant Damien CATIGNOL	CSP Dreux	RCH2
- Adjudant Didier FAYEMENDY	CSP Dreux	RCH2
- Adjudant Bertrand HEBERT	CSP Dreux	RCH2
- Adjudant Richard MAHAIT	CSP Dreux	RCH2
- Adjudant Philippe MORICE	CSP Dreux	RCH2
- Adjudant Arnaud STEITS	CSP Dreux	RCH2
- Sergent-chef Fabien ALEXANDRE	CSP Dreux	RCH2
- Sergent-chef Marcel BEAUTIER	CSP Dreux	RCH2
- Sergent-chef Franck CORDIER	CSP Dreux	RCH2
- Sergent-chef Thierry DUMONT	CSP Dreux	RCH2
- Sergent-chef Hugo HEULINE	CSP Dreux	RCH2
- Sergent-chef Eric JOUAN	CSP Dreux	RCH2
- Sergent-chef Arnaud LEHERICHER	CSP Dreux	RCH2
- Sergent-chef Emmanuel LOUP	CSP Dreux	RCH2
- Sergent-chef Sébastien QUERU	CSP Dreux	RCH2
- Sergent David BOUTOILLE	CSP Dreux	RCH2
- Sergent David CARON	CSP Dreux	RCH2
- Sergent Estelle DROUET	CSP Dreux	RCH2
- Sergent Gérald HEURTEBISE	CSP Dreux	RCH2
- Sergent Stéphane JORRY	CSP Dreux	RCH2
- Sergent Arnaud LECLAINCHE	CSP Dreux	RCH2
- Sergent Hervé MAHOU	CSP Dreux	RCH2
- Sergent Jean-Christophe MERCIER	CSP Dreux	RCH2
- Sergent David POIGNARD	CSP Dreux	RCH2
- Sergent Anthony SENECHAL	CSP Dreux	RCH2
- Sergent Bertrand VINCENDEAU	CSP Dreux	RCH2
- Caporal-chef Sébastien CLUZEAU	CSP Dreux	RCH2
- Caporal-chef Frédéric DOS SANTOS	CSP Dreux	RCH2
- Caporal-chef Arnaud GALLET	CSP Dreux	RCH2
- Caporal-chef Didier GAUDIN	CSP Dreux	RCH2
- Caporal-chef Nicolas GOUHIER	CSP Dreux	RCH2
- Caporal-chef Yohan KERNIN	CSP Dreux	RCH2
- Caporal-chef Johann LE JUNTER	CSP Dreux	RCH2
- Caporal-chef Baptiste LEMAIRE	CSP Dreux	RCH2
- Caporal-chef David LEUCHART	CSP Dreux	RCH2
- Caporal-chef Carole MAJEWSKI	CSP Dreux	RCH2
- Capora-chef Rénald VINCENT	CSP Dreux	RCH2
- Caporal-chef Morgane WYNS	CSP Dreux	RCH2

- Caporal Jean-Yves BARBIER	CSP Dreux	RCH2
- Commandant Thierry MIAUT	CSP Nogent	RCH2
- Adjudant-chef Vincent GUESNEUX	CSP Nogent	RCH2
- Adjudant-chef Pascal LEBENOIT	CSP Nogent	RCH2
- Adjudant-chef Laurent LELONG	CSP Nogent	RCH2
- Adjudant-chef Philippe SAUTON	CSP Nogent	RCH2
- Adjudant-chef Dominique WOLF	CSP Nogent	RCH2
- Adjudant Thierry MAUDEMAIN	CSP Nogent	RCH2
- Adjudant Didier TROLLE	CSP Nogent	RCH2
- Sergent-chef Laurent DUMAS	CSP Nogent	RCH2
- Sergent-chef Nicolas GENET	CSP Nogent	RCH2
- Sergent-chef Arnaud GUILLON	CSP Nogent	RCH2
- Sergent-chef Sébastien MAUBERT	CSP Nogent	RCH2
- Sergent-chef Hugo REMOND	CSP Nogent	RCH2
- Sergent Cyrille LELONG	CSP Nogent	RCH2
- Sergent David LEMIERE	CSP Nogent	RCH2
- Sergent Franck RICHARD	CSP Nogent	RCH2
- Sergent Yannick THEVENEAU	CSP Nogent	RCH2
- Caporal Florent MAUBERT	CSP Nogent	RCH2
- Caporal Damien RENOU	CSP Nogent	RCH2

Article 5 : Pour l'année 2012, le pharmacien-commandant Pascale TAUREAU et le pharmacien-capitaine François CLOUET du SDIS 28, compte-tenu de leurs compétences professionnelles, sont aptes à participer aux missions dévolues à l'équipe d'intervention.

Article 6 : Le directeur de cabinet du préfet et le directeur départemental des services d'incendie et de secours sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié aux recueils des actes administratifs de la préfecture et du service départemental d'incendie et de secours.

Chartres, le 10 février 2012

Le préfet,

Didier MARTIN